



## Tarification

Le Conseil Municipal a délibéré le 8 Juillet 2021 pour la mise en œuvre d'une nouvelle tarification. Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2021, les communes éligibles à la dotation de solidarité rurale « Péréquation » peuvent bénéficier d'une aide de l'Etat par convention pluriannuelle pendant 3 ans, sous réserve de la disponibilité des crédits en loi de finances initiale.

La tarification sociale consiste à proposer des tarifs différents aux familles, en fonction de leurs revenus et doit permettre à un maximum d'enfants de déjeuner au restaurant scolaire. Il s'agit d'une tarification progressive, calculée sur la base du quotient familial. Avec ces nouveaux tarifs, environ 90% des familles vont bénéficier d'une diminution sur leur facture par rapport à l'année scolaire précédente.

Tranches suivant quotient familial	TARIF en € Familles de Connerré	TARIF en € Familles Hors Commune
0 A 599	1,00	1,00
600 A 800	2,90	3,80
801 A 1100	3,20	4,30
1101 A 1500	3,60	4,50
1501 et +	3,80	4,80
Ticket occasionnel	4.90€	



## Engagement de la collectivité



► **Bien-être** : diminution du bruit, température dans le restaurant



► **Assiette responsable** : 1 repas bio par semaine, augmenter le pourcentage de produits locaux



► **Éco-gestes** : démarche anti gaspillage, produits d'entretien Écolabellisés



► **Engagement social et territorial** : mieux connaître les producteurs locaux, sensibiliser les enfants à une alimentation de qualité



JE GOÛTE À TOUT !

## Le Restaurant Scolaire est un service municipal

La Collectivité a décidé de confier la confection des repas à un prestataire de service, la Société Restauval., Le marché a été reconduit pour deux ans, Les repas sont élaborés sur site par Philippe, chef cuisinier, assisté de Sabrina, aide en restauration collective.

Pour se diriger vers le restaurant scolaire, les enfants sont encadrés par huit agents municipaux pour les écoles primaires publiques, cinq pour l'école maternelle publique.

Recommandations  
GEMRCN (Groupement  
d'Etudes des Marchés en  
Restauration Collective et  
de Nutrition)  
Pour la viande :  
50g maternelle  
70 à 80g élémentaire



Le menu doit être composé de :

- Un plat principal
- Un produit laitier
- Une entrée et un dessert

Les menus proposés par le cuisinier et la diététicienne de la société Restauval sont étudiés en commission toutes les 6 semaines. Les repas sont équilibrés sur 20 jours.

Un repas végétarien est proposé une fois toutes les deux semaines et un repas Bio, une fois par semaine.

La commission est composée d'élus, de la directrice des services de la Mairie, du coordinateur Jeunesse de la Communauté de Communes, de représentants de parents d'élèves, du chef de cuisine et du responsable de secteur et de la diététicienne de Restauval.



### Exemple de menu végétarien :

Tomates vinaigrette  
Carottes râpées vinaigrette

Riz cantonnais végétarien

Refrain

Yaourt aromatisé à la fraise  
Fromage blanc sucré



### Exemple de menu Bio :

Salade de pâtes mimosa  
Salade de blé à la tomate

Émincé de bœuf  
Gratin de chou-fleur

Pot de crème à la vanille  
Pot de crème au caramel

## Organisation du repas, comment ça fonctionne ?



Le temps de repas est de 20 à 30 minutes.

Pour les enfants en maternelle, les repas sont servis à table.

En primaire, les enfants munis d'un plateau léger se servent en pain, verre et couverts, puis se rendent sur un îlot froid, où ils choisissent une entrée et un dessert puis poursuivent pour le plat chaud, où ils sont servis par le chef Philippe. Une fois leur repas terminé, les enfants se dirigent vers la table de tri des déchets. Le plateau est à déposer ensuite sur des étagères.

### Quelques recommandations :

- rentrer et sortir du restaurant scolaire sans courir
- parler doucement pendant le repas
- manger proprement et s'efforcer de goûter à tous les aliments proposés avant de dire je n'aime pas
- rester poli(e) avec mes camarades et l'ensemble des adultes
- respecter les locaux et le matériel mis à disposition et ranger ma chaise pour éviter les accidents

## Combien coûte un repas au restaurant scolaire ?



En réalité, le repas  
coûte plus cher  
6,20 €

Une partie du repas  
est pris en charge  
par la collectivité

Le nombre de repas servi  
en moyenne par jour en  
2021 :

Maternelle : 110  
Primaire : 200